



Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le 18/03/2026
ID : 038-200040111-20260310-26_083-DE

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 26_083

**OBJET : VENTE DE PARCELLES
ZA DU MOULIN NEUF – SARL
DE PLANTIMAY**

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 4 mars 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 28
Pouvoirs : 2
Votants : 30

Résultat des votes :

Pour : 30
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud-de-Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Williams DUFOUR ; Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR.

CONSIDÉRANT la compétence développement économique de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT le projet de la société « SARL de Plantimay » pour la construction d'un bâtiment sur la future zone d'activité du Moulin-Neuf, sur la commune d'Entre-deux-Guiers ;

CONSIDÉRANT que compte tenu de la surface de terrain nécessaire au projet de l'entreprise et de la surface envisagée du bâtiment, le lot n°9 lui est proposé (voir annexe)

CONSIDÉRANT que le projet de la SARL de Plantimay devra respecter les contraintes d'urbanisme liées à la zone d'activité du Moulin-Neuf classée en zone UE au PLUi ;

CONSIDÉRANT le prix de vente du m2 du lot n°9 sur la Zone d'activité du Moulin-Neuf fixé à prix maximum de 40€ HT/m2 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission économie du 05/02/2026 ;

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président,

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ.**

- **AUTORISE** la Présidente à proposer à la SARL de Plantimay le lot n°9, sur la zone d'activité du Moulin-Neuf, d'une surface de 1095m², au tarif de 40€ HT/m² pour les surfaces constructibles et de pleine terre obligatoire et de 10€ HT/m² pour les surfaces de pleine terre supérieure à l'obligation vendue avec le lot.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

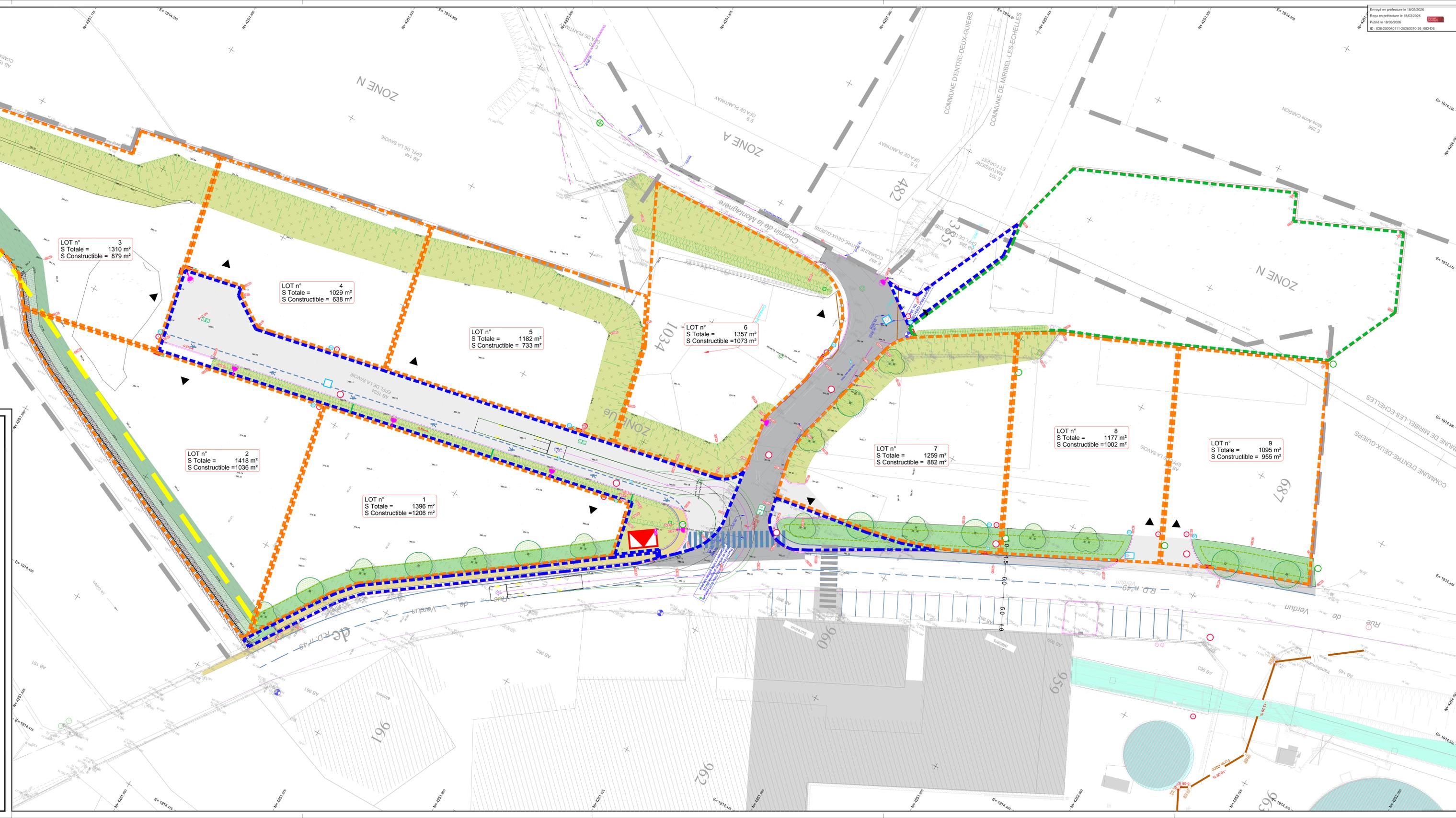
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 17/03/2026



La Présidente,
Anne LENFANT.



Communauté de Commune de
COEUR DE CHARTREUSE

Réalisation d'une
Zone d'Activité Economique.
 Commune d'ENTRE-DEUX-GUIERS
 (Z.A.E. du Moulin Neuf)

PRO

Plan des surfaces commercialisables



Dossier n° : 702-17		MODIFICATIONS	
Plan n° : 12 249	A	05/06/2025	Objet
Date : 11/03/2025	B	10/06/2025	Modification des limites de lots + ajout nouveau lot 6
Echelle : 1/250ème	C	18/06/2025	Modification côtes voie
Dessiné par : GD	D		Modification nouvelle voie
Validé par : CF	E		
Fichier : 702-17 EXE 25.06.18.dwg			